



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/FEV/05	OBJET : : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT
Date du conseil municipal 07/02/2024	
Date de la convocation 01/02/2024	
Date d'affichage de l'ordre du jour 01/02/2024	

L'an deux mille vingt-quatre le sept février à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le premier février deux mille vingt-quatre.

Étaient présents :

Nolwenn **LE BOUTER**, Maire.

Alban **LANSSELLE**, Philippe **DUCQ**, Stéphanie **SCHUT**, Serge **HAMELIN**, Edith **LION**, Dany **FAROY**, Chantal **REGNAULT-GALLOIS**, Angélique **RAPPAILLES**, Maires-adjoints.

Armand **DE MAIGRET**, Jules-Armand **NOUGA NOUGA**, Fabrice **HOULIER**, Valérie **JACKY**, Sylvie **POIRIER**, Suzanna **MARTINET**, Sylvie **GALLOCHER**, Michel **BILLOUT**, Mohammed **KHERBACH**, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**, Nathalie **COSSERON**, Clotilde **LAGOUTTE**, Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Nathalie **PIEUSSE** **GUES** pouvoir à Alban **LANSSELLE**,
Luis José **TENTE MARQUES** pouvoir à Philippe **DUCQ**,
Frédéric **BRUNOT**, pouvoir à Fabrice **HOULIER**,
Nimca **CIGE** pouvoir à Stéphanie **SCHUT**,
Mahmut **GÜNER**, pouvoir à Serge **HAMELIN**,
Anne-Laure **DE BELLEVILLE**, pouvoir à Dany **FAROY**.

Étaient excusés :

Cédric **CONTENT**
Thomas **LECONTE**

Sylvie **POIRIER** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L 3312-1, L 4312-1, L 5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU la délibération du conseil municipal n°2023/DEC/114 du 13 décembre 2023 relative au débat d'orientation budgétaire 2024 du budget communal, du budget eau potable, du budget assainissement et du budget du centre aquatique,

VU l'avis de la commission de finances qui s'est tenue le 29 janvier 2024,

CONSIDERANT la présentation du budget primitif 2024 Assainissement, selon la note de synthèse annexée à la maquette budgétaire,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A la **MAJORITE** par 21 voix **POUR**,
6 **CONTRE**, (Sylvie **GALLOCHER**, Michel **BILLOUT**, Mohammed
KHERBACH, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**, Nathalie **COSSERON**, Clotilde
LAGOUTTE)

ARTICLE 1 : Dit que le Budget Primitif 2024 Assainissement est détaillé comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre à 216 475.27€

DEPENSES

Chapitre 011 Charges à caractères général	69 903.25€
Chapitre 012 Charges de personnel, frais assimilés	26 940.00€
Chapitre 66 Charges financières	32.02€
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	11 000,00€
Chapitre 042 Dotations aux Amortissements	108 600,00€
Total dépenses de fonctionnement	216 475.27€

Il n'existe pas de rattachements de dépenses de fonctionnement sur ce budget.

RECETTES

Chapitre 70 Produits de services	130 700.00€
Chapitre 74 Subventions d'exploitation	47 275.27€
Chapitre 042 Reprise sur subvention reçue	38 500,00€
Chapitre Pas de reprise anticipée sur le budget primitif	0.00€
Total Recettes de fonctionnement	216 475.27€

Il n'existe pas de rattachements de recettes de fonctionnement sur ce budget.

La section d'investissement s'équilibre à 1 436 868.00€

DEPENSES

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	10 983.00€
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	444 500.00€
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	904 289.76€
RAR chapitre 21	38 595.24€
Chapitre 040 Reprise sur subvention	38 500,00€
Total dépenses d'Investissement	1 436 868.00€

L'état des restes à réaliser représente 38 595.24€ et figure en annexe de la maquette budgétaire.

RECETTES

RAR Chapitre 13 Subventions d'investissement	42 280,00€
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserve	17 097.00€
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	1 257 891.00€
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	11 000.00€
Chapitre 040 Dotations aux amortissements	108 600,00€
Chapitre 001 Résultat reporté Pas de reprise anticipée sur le budget primitif	0.0€
Total recettes d'Investissement	1 436 868.00€

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

2024/FEV/05

L'état des restes à réaliser en recettes d'investissement représente 42 280.00€ et figure en annexe de la maquette budgétaire.

ARTICLE 2 : Approuve le Budget Primitif 2024 Assainissement selon la maquette budgétaire et la note de synthèse jointes en annexe.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Télétransmission en Sous-Préfecture
Le 14 FEV. 2024
Et de la transmission ou notification et
Publication le 14 FEV. 2024

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accuse de réception en préfecture
N° de télétransmission : 20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21770327100106	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT AUTRE Mairie de NANGIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Assainissement (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	17
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	20
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	21
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	22
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	23
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	24
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	25

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Etat des reports ASSAIN 2023

Critères de recherche

Budget
Collectivité
Exercice
Filtre

A1 - Assainissement
1 - Mairie de NANGIS
2023
[Report] = "Oui"

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire en charge
des Finances
ALBAM LANSELE

Albam Lansele

Etat des reports ASSAIN 2023

Etat des reports ASSAIN
2023

Groupes Section (Code / Libellé)	Groupes Sous (Code / Libellé)	Groupes Chapitres Nat. (Code / Libellé)	Articles Nat. (Code)	Tiers (Nom)	Engagement (Code)	Engagement (Objet)	N° ligne	MI reports N+1
I - Investissement								
D - Dépense								
21 - Immobilisations corporelles								
	2156			WIAMIE VRD	23D000032	Rescaillement de lampons de regard d'asea	1	4 186,36 €
	2156			AVR INGENIERIE	23D000039	Maitrise d'oeuvre pour la réhabilitation	1	27 719,00 €
	2158			WIAMIE VRD	23D000034	Recueillement de 10 lampons d'assainissem	1	6 680,88 €
								42 286,00 €
R - Recette								
	131			AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23R000036	ACOMPTE AIDE 1099463	1	33 624,00 €
	131			AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23R000037	SOLDE AIDE 1099463	1	8 465,00 €
TOTAL DES MONTANTS								3 694,76 €

ETAT GLOBAL DE LA DETTE DE L'EXERCICE 2023

20600 ASST NANGIS

Arrêtée à la date du 31/12/2023

Nombre d'emprunts : 19

Numéro de l'emprunt	Prêteur	Date de versement des fonds	Date de fin	Durée en mois	Taux nominal	Type	Périodicité	Capital initial	Capital restant dû	Echéances mandatées de l'année 2023				
										Amortissement cumulé de l'année	Intérêts cumulés de l'année	Echéances cumulées de l'année		
1641														
900655070031	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	13/09/19	15/10/27	86	0.1	F	T	75 000,00	37 500,00	9 375,00	43,36	9 418,36		
900963890233	CAISSE FRANCAISE DE			291	0.71	F	T	937 825,71	937 825,71	0,00	0,00	0,00		
	Total du compte 1641							1 012 825,71	975 325,71	9 375,00	43,36	9 418,36		
1681														
900001930031	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDI		01/03/23	180	0		A	17 700,00	0,00	1 180,00	0,00	1 180,00		
900025230331	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDI	07/11/08	01/09/23	180	0	F	A	173 740,00	0,00	11 582,66	0,00	11 582,66		
900050743131	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDI	15/12/09	01/07/24	180			A	12 300,00	820,00	820,00	0,00	820,00		
900199410331	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDI		10/07/21	-1				289 566,65	-0,01	0,00	0,00	0,00		
900485920631	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDI		20/07/29	-1				11 812,00	5 512,24	787,47	0,00	787,47		
	Total du compte 1681							505 118,65	6 332,23	14 370,13	0,00	14 370,13		
	Total global							1 517 944,36	981 657,94	23 745,13	43,36	23 788,49		

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	216 475,27	216 475,27
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		216 475,27	216 475,27
		=	=
		216 475,27	216 475,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	1 398 272,76	1 394 588,00
		+	+
R	E	38 595,24	42 280,00
P	P	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		1 436 868,00	1 436 868,00
		=	=
		1 436 868,00	1 436 868,00
TOTAL			
		1 653 343,27	1 653 343,27

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	95 000,00	0,00	0,00	69 903,25	69 903,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	26 940,00	26 940,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		95 500,00	0,00	0,00	96 843,25	96 843,25
66	Charges financières	10 200,00	0,00	-1,97	32,02	32,02
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		105 700,00	0,00	-1,97	96 875,27	96 875,27
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	11 000,00	11 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	95 600,00		0,00	108 600,00	108 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		95 600,00		0,00	119 600,00	119 600,00
TOTAL		201 300,00	0,00	-1,97	216 475,27	216 475,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	216 475,27
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	132 951,00	0,00	0,00	130 700,00	130 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	172 284,93	0,00	0,00	47 275,27	47 275,27
75	Autres produits de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		305 735,93	0,00	0,00	177 975,27	177 975,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		307 235,93	0,00	0,00	177 975,27	177 975,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 200,00		0,00	38 500,00	38 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		25 200,00		0,00	38 500,00	38 500,00
TOTAL		332 435,93	0,00	0,00	216 475,27	216 475,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	216 475,27
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	81 100,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	64 000,00	0,00	0,00	444 500,00	444 500,00
21	Immobilisations corporelles	88 091,45	38 595,24	0,00	904 289,76	942 885,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	152 091,45	38 595,24	0,00	1 348 789,76	1 387 385,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	55 364,14	0,00	0,00	10 983,00	10 983,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	55 364,14	0,00	0,00	10 983,00	10 983,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	207 455,59	38 595,24	0,00	1 359 772,76	1 398 368,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	25 200,00		0,00	38 500,00	38 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 200,00		0,00	38 500,00	38 500,00
	TOTAL	232 655,59	38 595,24	0,00	1 398 272,76	1 436 868,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 436 868,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	42 280,00	0,00	0,00	42 280,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	1 257 891,00	1 257 891,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	42 280,00	0,00	1 257 891,00	1 300 171,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	17 097,00	17 097,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	17 097,00	17 097,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	42 280,00	0,00	1 274 988,00	1 317 268,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	11 000,00	11 000,00

Accuse de réception en préfecture
077-2177013-274-388,00-4-DEL-2024-15317
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Assainissement - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	95 600,00		0,00	108 600,00	108 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		95 600,00		0,00	119 600,00	119 600,00
TOTAL		95 600,00	42 280,00	0,00	1 394 588,00	1 436 868,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 436 868,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	81 100,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	69 903,25		69 903,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	26 940,00		26 940,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	32,02	0,00	32,02
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	108 600,00	108 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		11 000,00	11 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	96 875,27	119 600,00	216 475,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	216 475,27
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	38 500,00	38 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 983,00	0,00	10 983,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	444 500,00	0,00	444 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	942 885,00	0,00	942 885,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 398 368,00	38 500,00	1 436 868,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 436 868,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	130 700,00		130 700,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	47 275,27		47 275,27
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	38 500,00	38 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	177 975,27	38 500,00	216 475,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	216 475,27
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	17 097,00	0,00	17 097,00
13	Subventions d'investissement	42 280,00	0,00	42 280,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 257 891,00	0,00	1 257 891,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		108 600,00	108 600,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		11 000,00	11 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 317 268,00	119 600,00	1 436 868,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 436 868,00
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	95 000,00	0,00	69 903,25
604	Achats d'études, prestations de services	5 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	0,00	35 903,25
617	Etudes et recherches	55 000,00	0,00	29 000,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	10 000,00	0,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	26 940,00
6218	Autres personnels extérieurs	0,00	0,00	26 940,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		95 500,00	0,00	96 843,25
66	Charges financières (b) (8)	10 200,00	-1,97	32,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 200,00	0,00	33,99
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-1,97	-1,97
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		105 700,00	-1,97	96 875,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	11 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	95 600,00	0,00	108 600,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	95 600,00	0,00	108 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		95 600,00	0,00	119 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		95 600,00	0,00	119 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		201 300,00	-1,97	216 475,27

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	216 475,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	5,88
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	7,85
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	132 951,00	0,00	130 700,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	132 951,00	0,00	130 700,00
7063	Contrib° communes, éta.pub.(eaux pluv.)	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	172 284,93	0,00	47 275,27
74	Subventions d'exploitation	172 284,93	0,00	47 275,27
75	Autres produits de gestion courante	500,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		305 735,93	0,00	177 975,27
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	1 500,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		307 235,93	0,00	177 975,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	25 200,00	0,00	38 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 200,00	0,00	38 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 200,00	0,00	38 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		332 435,93	0,00	216 475,27

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	216 475,27

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	64 000,00	0,00	444 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	64 000,00	0,00	444 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	88 091,45	0,00	904 289,76
2156	Matériel spécifique d'exploitation	88 091,45	0,00	879 713,76
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	0,00	0,00	24 576,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		152 091,45	0,00	1 348 789,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	55 364,14	0,00	10 983,00
1641	Emprunts en euros	23 620,00	0,00	9 375,00
1681	Autres emprunts	31 744,14	0,00	1 608,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		55 364,14	0,00	10 983,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		207 455,59	0,00	1 359 772,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	25 200,00	0,00	38 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	25 200,00	0,00	38 500,00
1391	Subventions d'équipement	25 200,00	0,00	38 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		25 200,00	0,00	38 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		232 655,59	0,00	1 398 272,76

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	38 595,24
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 436 868,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 257 891,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 257 891,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 257 891,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	17 097,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	17 097,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	17 097,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	1 274 988,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	11 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	95 600,00	0,00	108 600,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	350,00	0,00	16 836,00
2813	Constructions	48 250,00	0,00	26 364,03
28156	Matériel spécifique d'exploitation	19 460,00	0,00	22 229,99
28158	Autres matériels, outillage technique	22 500,00	0,00	40 898,90
2818	Autres immobilisations corporelles	5 040,00	0,00	2 271,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		95 600,00	0,00	119 600,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		95 600,00	0,00	119 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		95 600,00	0,00	1 394 588,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		42 280,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 436 868,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subv. d'équipement	15	01/01/2000
L	Frais d'études, recherche, développement	5	01/01/2000
L	Subv. équip. organismes publics	15	01/01/2000
L	Licences, logiciels, droits similaires	4	01/01/2000
L	Aménagements de terrains	10	01/01/2000
L	Plantations d'arbres et arbustes	20	01/01/2000
L	Constructions	50	01/01/2000
L	Matériel spécifique d'exploitation	10	01/01/2000
L	Autres matériels - outillage	50	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2000
L	Installat° générales, agencements	10	01/01/2000
L	Matériel de bureau et informatique	4	01/01/2000
L	Mobilier	10	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2000

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	3 684,76	3 684,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 684,76	3 684,76

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 684,76	3 684,76
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	49 483,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	136 697,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	87 214,00

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	49 483,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	10 983,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	9 375,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	1 608,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	38 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	38 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Etat des reports ASSAIN 2023

Critères de recherche

Budget A1 - Assainissement
Collectivité 1 - Mairie de NANGIS
Exercice 2023
Filtre [Report] = "Oui"



Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire en charge
des Finances
ALBAM LANSELE

Albam Lansele

Etat des reports ASSAIN 2023

Etat des reports ASSAIN
2023

Groupes Section (Code / Libellé)	Groupes Sans (Code / Libellé)	Groupes Chapitre Nat. (Code / Libellé)	Article Nat. (Code)	Tiers (Nom)	Engagement (Code)	Engagement (Objet)	N° ligne	Mt reporté N+1
I - Investissement								
D - Dépense								
21 - Immobilisations corporelles								
	2156	W/AME VRD		W/AME VRD	23D000032	Rescèlement de tampons de regard d'assa	1	3 684,76 €
	2156	AVR INGENIERIE		AVR INGENIERIE	23D000039	Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation	1	38 595,24 €
	2156	W/AME VRD		W/AME VRD	23D000034	Rescèlement de 10 tampons d'assainissem	1	38 595,24 €
								4 195,36 €
								27 719,00 €
								6 680,88 €
								42 280,00 €
R - Recette								
								42 280,00 €
	131	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE		AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23R000036	ACOMPTE AIDE 1099463	1	33 824,00 €
	131	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE		AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23R000037	SOLDE AIDE 1099463	1	8 456,00 €
TOTAL DES MONTANTS								3 684,76 €

15/01/2024 13:58

1 / 1

COMMUNE DE NANGIS - BUDGET PRIMITIF 2024 - Budget Assainissement

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation : 07/02/2024

VOTES :

Pour : 21

Contre : 6

Abstentions : 0

Présenté par M Alban LANSELLE

A Nangis, le 07/02/2024

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Nangis, le 07/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante :

LE BOUTER Nolwenn	
LANSELLE Alban	
DUCQ Philippe	
SCHUT Stéphanie	
HAMELIN Serge	
LION Edith	
FAROY Dany	
REGNAULT GALLOIS Chantal	
RAPPAILLES Angélique	
DE MAIGRET Armand	
NOUGA NOUGA Jules	
HOULIER Fabrice	
PIEUSSERGUES Nathalie	
TENTE MARQUES Luis José	

JACKY Valérie	
POIRIER Sylvie	
BRUNOT Frédéric	
CIGE Nimca	
CONTENT Cédric	
MARTINET Suzanna	
GÜNER Mahmut	
DE BELLEVILLE Anne-Laure	
GALLOCHER Sylvie	
BILLOUT Michel	
KHERBACH Mohammed	
TCHIKAYA Guy-Bertrand	
COSSERON Nathalie	
LAGOUTTE Clotilde	
LECONTE Thomas	

Certifié exécutoire par Madame Le Maire Nolwenn LE BOUTER, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

A NANGIS, le



et de la publication le

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président,

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-05-DE
Président de la transmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024